

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Objet

Le présent document a pour objet de définir les conditions générales de mise à disposition de tout ou partie des Fichiers d'Entreprises contenus dans les Bases de Données de la CCI 77, KOMPASS et Annuaire des Entreprises Françaises..

Article 2 : Caractéristiques de l'offre

Les adresses et fichiers d'entreprises ainsi que les annuaires commandés ne peuvent être utilisés que par le client pour son usage professionnel ou personnel. Ils ne peuvent en aucun cas être reproduits ou rediffusés, totalement ou en partie, à titre onéreux ou gratuit. Le client est tenu responsable de toute reproduction ou communication non-autorisée des données, que celle-ci résulte de sa faute, de sa négligence ou d'une simple omission.

Le client est seul responsable des interrogations qu'il formule et de l'utilisation qu'il fait des résultats obtenus. Il lui appartient d'en faire un usage conforme à la réglementation en vigueur et aux recommandations de la CNIL. Il s'engage ainsi à respecter les obligations découlant de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés.

Article 3 : Traitement des commandes

Les prestations sont réalisées et les fichiers édités à réception du devis accepté* et accompagné du règlement.

*pour être validé, le devis devra comporter la mention « Bon pour accord » et la signature et/ou le tampon de la Société cliente.

Article 4 : Prix, conditions de règlement

Les prix portés sur les devis sont valables un mois à compter de leur date d'émission.

Le montant de la totalité de la commande accepté par le client est payable au comptant sauf stipulation expresse de la CCI77.

Les règlements, exclusivement à l'ordre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne (CCI77) se font en euros, par chèque bancaire ou postal. Sur le site de Melun, les règlements se font également par carte bleue ou en espèces. Les chèques conseil ne sont pas acceptés.

Article 5 : Mise à disposition

La commande sera traitée au plus tard dans les 72 heures ouvrées après réception du devis et du règlement. Les délais sont définis à titre indicatif et ne courent qu'à réception du règlement de la commande. En aucun cas, la responsabilité de la CCI 77 ne pourra être engagée pour non respect desdits délais. Il appartient au client de prendre toutes les mesures nécessaires en relation avec la présente clause. Le client renonce de manière expresse à toute demande de dommages et intérêts, à quelque titre que ce soit, en cas de retard.

Une facture acquittée sera dans le même temps adressée au client.

Article 6 : Garantie

Les quantités d'adresses communiquées au client ne le sont qu'à titre indicatif, en raison de la mise à jour permanente des fichiers. Celle-ci peut engendrer une fluctuation plus ou moins importante du nombre d'adresses fournies. Ceci ne peut remettre en cause le montant de la facturation.

Toute utilisation du fichier au-delà d'un délai considéré normal par la profession peut entraîner un taux anormal de retours qui ne pourrait être qu'à la charge de l'utilisateur. En aucun cas, la responsabilité de la CCI 77 ne peut être recherchée si ce délai d'utilisation n'est pas respecté.

Article 7 : Qualité et mise à jour des Fichiers

La mise à jour est réalisée à partir des informations transmises par les entreprises. La formalité de « radiation » n'est pas obligatoire ou peut être effectuée directement auprès des Greffes, ce qui explique la présence éventuelle d'entreprises ayant cessé leur activité. En cas de litige sur la qualité des adresses, il appartient au client d'apporter la preuve des anomalies constatées.

La CCI77 s'engage à mettre en œuvre les meilleurs moyens à sa disposition. Ces bases de données recensent les adresses des entreprises. Les coordonnées des entreprises peuvent être fournies en sus. Malgré le soin apporté à la transcription des informations recueillies et en raison notamment des modifications qui peuvent survenir à tout moment dans les moyens de communication des entreprises, la CCI77 ne peut pas être tenue responsable en cas d'inexactitude ou d'omission constatée sur le contenu des données de communication (téléphone, fax, e-mail...). En outre, le client reconnaît que les recherches d'informations, même menées avec les meilleurs soins, ne peuvent prétendre à l'exhaustivité absolue.

Les fichiers des établissements hors Seine et Marne sont constitués par l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie de France. Ces dernières mettent tout en œuvre pour la constitution et la mise à jour des informations recensées. La responsabilité de chacune d'entre elles ne saurait être engagée en cas d'erreur ou d'omission dans les déclarations de l'entreprise.

Article 8 : Protection commerciale

Le client est seul responsable de l'usage qu'il fait des fichiers achetés.

Le client s'interdit à des fins commerciales d'utiliser la dénomination « Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne » ou de se prévaloir d'une recommandation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne.

Article 9 : Acceptation des conditions générales de vente

Toute commande implique l'acceptation de nos Conditions Générales de Vente sauf dérogation formelle et expresse de la CCI77 pour une opération déterminée.

Article 10 : Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable. En cas de litige, seront seuls compétents les Tribunaux de Meaux (Seine et Marne), à moins que la CCI de Seine et Marne ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.

Les clauses attributives de juridiction contenues sur les documents du client ne pourront mettre obstacle à l'application de la présente clause.